

2014

NOVEMBRE

LETTRE N°8



MAISONS POUR LA VIE

ASSOCIATION LOI 1901
A VOCATION SOCIALE ET HUMANITAIRE
DECLAREE LE 20 JUILLET 2006
N° W271000117

Sommaire :

- Le mot du président : **une nouvelle aventure commence !**
- L'avenir: **Projet Cœur Harmonia**
- Journées d'action au profit de l'association
- Assemblée Générale
- **Nous avons besoin de vous !**

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Cette année 2014 aura été bien riche pour Maisons pour la Vie, puisque nous sommes très heureux de vous annoncer le lancement de la création d'une résidence d'accueil à Levallois. Après des mois de réflexion et de rencontres avec la Société Philanthropique et l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC), le projet Cœur Harmonia est lancé.

Nous avons au cours de l'été tenu plusieurs réunions entre la Société Philanthropique, l'ACSC et nous, et avons pu ainsi présenter des projets de plans d'aménagement des locaux et négocier les termes d'un accord formel pour le lancement d'un projet pilote.

Nous avons tenu la réunion de lancement de ce projet le 5 Novembre dernier. Nous sommes dorénavant en train de définir des groupes de travail pour la réalisation concrète.

Voilà, toutes nos actions entreprises depuis ces années aboutissent à cet accord et, nous le souhaitons, à une ouverture prochaine d'un lieu de vie pour l'accueil de 7 personnes.

Nous vous donnons tous les détails sur ce projet dans les pages qui suivent.

Merci à tous pour votre engagement qui nous a permis d'arriver à ce stade.

Merci de nous aider à réaliser ce projet qui nous est si cher!

Une nouvelle aventure commence donc !

Notre action est tournée vers les personnes, vers l'humain, vers l'accueil des plus fragiles. C'est notre rencontre cœur à cœur. Bien sûr, nous aurons besoin de fonds et toute votre générosité est précieuse. Vous verrez joint à cette lettre, un bulletin d'adhésion à Maisons pour la Vie pour l'année 2014.

Thibaud de Dinechin

Composition du bureau

Président :

Thibaud de Dinechin
thibaud.dedinechin@gmail.com

Vice-présidente :

Brigitte Leveau-Vallier
brigittelev@gmail.com

Trésorier: Françoise Dubuisson

Trésorier Adjoint :

Loïc de Sainte-Marie
loic.desaintemarie@free.fr

Secrétaire :

Brigitte Codron
brigitte@codron.fr

L'AVENIR : PROJET CŒUR HARMONIA

La création d'un lieu de vie, résidence d'accueil pour 7 personnes à Levallois

Ainsi, après réflexions et rencontres avec la Société Philanthropique et l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC), le projet Cœur Harmonia est lancé.

Nos partenaires pour ce projet seront la Société Philanthropique, l'ACSC et l'association le Chemin de pierre

La proposition faite par la Société Philanthropique, qui nous apporte son soutien amical, professionnel et patrimonial, est l'utilisation de locaux à Levallois représentant une surface d'environ 500 m2.

La Société Philanthropique sera gestionnaire du lieu de vie sous la responsabilité d'un comité de gestion auquel MPLV prendra toute sa part. L'ACSC et Maisons pour la Vie seront largement représentées dans les groupes de travail devant aboutir au résultat final.

Nous envisageons un lieu de vie familial pour 7 personnes ouvert 7 jours sur 7 jours et 365 jours par an.

Les résidents seront des personnes présentant des troubles de la sphère autistique et une déficience intellectuelle. Le financement se ferait par le versement de l'allocation versée par l'Etat aux personnes handicapées.

Nous souhaitons faire intervenir des bénévoles qui accompagneraient les 5 ou 6 professionnels. Une organisation pointue sera mise en place sous la responsabilité d'un responsable de ces bénévoles. Ce point est un élément essentiel de nos réflexions.

La Fondation Orange nous a indiqué son appui financier dès la création d'un projet dans le cadre d'actions de formation des personnels et des bénévoles.

Nous pourrions aussi faire appel au bénévolat de compétence dans le cadre des activités proposées aux résidents.

Les réunions de travail pour préciser le détail du fonctionnement de ce lieu de vie, les aménagements immobiliers, les contacts avec les administrations, le budget, la gouvernance démarrent en Novembre 2014. Ouverture au 4eme trimestre 2015 si tout se passe bien.

Société Philanthropique

La Société Philanthropique fondée en 1780 est la plus ancienne société de bienfaisance non confessionnelle. C'est une association reconnue d'utilité publique qui exerce dans le domaine de l'action sociale et médico sociale. Parmi les 5 domaines d'activité, l'association a décidé de développer particulièrement la prise en charge du handicap d'enfants, adolescents et adultes.

Spécifiquement pour la prise en charge des personnes autistes, la Société Philanthropique a souhaité s'associer avec Maisons pour la Vie compte tenu du projet que nous avons présenté.

Association des Cités du Secours Catholique

Maisons pour la Vie a signé une convention de partenariat avec l'ACSC en 2011 fin de créer un établissement pour personnes autistes.

Cette convention est toujours en vigueur, mais les conditions de notre environnement rendent beaucoup plus difficile la création de structures nouvelles de taille importante.

Ainsi, l'ACSC devient conseil de la Société Philanthropique et de Maisons pour la Vie dans le cadre de ce projet pilote.

ASSEMBLEE GENERALE 2014

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 3 juillet 2014.

Maisons pour la Vie poursuit son action autour des axes suivants :

- Création d'une structure spécifique Cœur Harmonia
- Développement de partenariats
- Développement de la communication : création d'un site internet
- Poursuite des activités : ventes, concerts au profit de l'association

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour réaliser ce beau projet nous aurons besoin de votre appui dans beaucoup de domaines : financier, communication, bénévolat, médical

Nous faisons appel à votre générosité et à vos compétences pour construire Cœur Harmonia !

N'hésitez pas à parler de notre projet autour de vous, le faire connaître à ceux qui nous seront d'une aide précieuse par leurs compétences. Vous pouvez contacter Brigitte Leveau-Vallier pour obtenir toute information complémentaire (brigittelev@gmail.com)

Financièrement, **vous pouvez nous aider**

- En renouvelant votre adhésion : le nombre d'adhérent est très important en termes de représentation auprès des administrations et des instances publiques
- En faisant un don à l'Association Maisons pour la Vie : le bulletin d'adhésion est joint.

JOURNEES D'ACTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION EN 2014

JANVIER 2014

La compagnie théâtrale du **Nombre d'Or** a joué une pièce d'Anouilh « **Pauvre Bitos ou le dîner de têtes** » au profit de l'Association le 13 février 2014. Malgré la qualité de la représentation donnée en faveur de notre association, nous avons été très déçus du faible nombre de participants. Merci à ceux qui sont venus. Nous avons décidé de ne pas renouveler notre participation en 2015.

VENTES

Vente à Paris en Novembre 2013 et à Colombes en mai 2014.

Chacune de ces 2 ventes a de nouveau attiré beaucoup d'ami(e)s, après, cette année encore, de nombreux mardis et jeudis de « bricolo ». Au cours de ces journées de nombreux objets ont été fabriqués, peints, cousus ou tricotés, et tous les revenus de ces ventes reversés à l'association.

A Colombes, il y avait aussi des bijoux réalisés par des professionnels dont une partie des profits de la vente ont été reversés pour l'association et la journée s'est terminée par une dégustation-vente de vins où maris et amis se sont retrouvés dans la bonne humeur !

Un immense merci à tous !

PLUSIEURS DATES A RETENIR POUR LA FIN DE L'ANNEE ET L'ANNEE 2015

MARDI 02 DECEMBRE 2014 de 9H à 19H 30 et MERCREDI 03 DECEMBRE de 9H 30 à 18H

VENTE DE NOËL

Avec brocante et bijoux vintage de grands couturiers

Chez Marie-Agnès de Labarre – 35 bd Gouvion Saint Cyr- Paris
XVIIème

(code 4157 interphone « de Labarre » ☎ 01 45 74 52 07)

Métro : Porte Maillot-Porte Champerret Bus : 34-84-92-93-PC1 et 3

Parking : sur le Boulevard Gouvion Saint Cyr au niveau du numéro 26.

Venez nombreux !



le 8 MARS 2015

CONCERT à la Celle St Cloud avec l'Association Accords solidaires

Le 28 MAI 2015

Une nouvelle vente se prépare à Colombes !



*Maisons
pour la Vie*

Siège social

ASSOCIATION MAISONS POUR LA VIE

6 rue Saint Jean

27700 Corny

Adresse de correspondance

5 rue du Commandant Lamy

92400 Courbevoie

Maisons pour la Vie

Association à vocation sociale et humanitaire



BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Au titre de l'année 2014, je souhaite :

Adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association MAISONS POUR LA VIE

Dans ce cas, je peux participer à l'Assemblée Générale sous réserve du règlement effectif de ma cotisation annuelle de 15 €

Adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association MAISONS POUR LA VIE et faire un don complémentaire

Dans ce cas, je peux participer à l'Assemblée Générale sous réserve du règlement effectif de ma cotisation annuelle de 15 €. En plus de ma cotisation, je fais un don d'un montant de €

Faire un don à l'Association MAISONS POUR LA VIE d'un montant de €

Nous vous rappelons que les cotisations et dons versés à l'Association ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu, d'un montant s'élevant à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour bénéficier de cette réduction d'impôt, vous devrez joindre à votre déclaration de revenus, le reçu qui vous sera remis par l'Association.

⇒ Ci-joint mon règlement total (cotisation et / ou don) de €
(Chèque à l'ordre de : Association MAISONS POUR LA VIE)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Adresse E-Mail : Tél :

Date : Signature :

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à :

M. Loïc de Sainte Marie - ASSOCIATION MAISONS POUR LA VIE

3 allée Jacques-Henri Lartigue 92400 Courbevoie

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion administrative des adhérents et/ou donateurs. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Bureau de l'Association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

Association Maisons pour la Vie
Siège Social : 6 rue Saint Jean, 27700 Corny
Adresse de correspondance : 5 rue du Commandant Lamy, 92400 Courbevoie